

M. Manly: Madame le Président, comme tout indique que le groupe d'étude sur l'estuaire de Cowichan recommandera l'industrialisation accrue de l'estuaire, le ministre déposera-t-il les recommandations et communications de son ministère à ce groupe d'étude, et s'occupera-t-il sans tarder d'assurer à la population de l'Île de Vancouver qu'il empêchera l'estuaire de Cowichan d'être dégradé davantage par l'industrie?

M. LeBlanc: Madame le Président, je déposerai volontiers tous les documents dont je dispose sur la question, comme nous l'avons fait dans le cas de la dérivation McGregor. Dans ce cas-là, les preuves recueillies par les spécialistes de mon ministère et du ministère de l'Environnement étaient si concluantes que le projet a été abandonné sans plus de discussion car les aspects négatifs du projet étaient accablants, cela sautait aux yeux.

Je n'ai pas encore pris connaissance du rapport final sur l'estuaire de Cowichan. J'espère en discuter lorsque j'irai en Colombie-Britannique la semaine prochaine, mais de toute évidence, je rendrai public tous les documents que nous avons en main et qui préconisent de solides principes de conservation et une bonne protection de l'habitat.

[Français]

LES MISES À PIED DANS L'INDUSTRIE DU CRABE AU QUÉBEC—
ON DEMANDE L'INTERVENTION DU MINISTRE

M. Alexandre Cyr (Gaspé): Madame le Président, ma question s'adresse à l'honorable ministre des Pêches et des Océans. L'honorable ministre est sans doute au courant du fait que l'industrie du crabe au Québec et dans les provinces de l'Atlantique traverse une période très critique et que quelques usines devront fermer leurs portes au cours des prochaines semaines. L'honorable ministre pourrait-il dire à la Chambre s'il doit intervenir personnellement afin d'éviter des mises à pied dans les usines de transformation et d'assurer un revenu adéquat aux pêcheurs de crabe de l'Est du Canada?

L'hon. Roméo LeBlanc (ministre des Pêches et des Océans): Madame le Président, je crois savoir que deux problèmes se posent à l'heure actuelle, lesquels sont peut-être moins dramatiques que semble l'indiquer l'honorable député. Il y a celui, dans certains cas, de la qualité du crabe, c'est-à-dire de ce qu'on appelle le crabe blanc, qui constitue pour les usines un problème dans leur taux de production. Il existe aussi un léger fléchissement du marché américain en raison du ralentissement de l'économie américaine. Jusqu'ici la situation ne semble pas aussi critique que l'ont rapporté certains articles de journaux. De toute façon l'Office de soutien des prix des produits de la pêche est en train d'examiner ce dossier, et je ferai rapport à l'honorable député s'il y a lieu.

Questions orales

[Traduction]

LES MINES

LES STIMULANTS FISCAUX POUR ENCOURAGER L'UTILISATION
DU CHARBON DANS LA PRODUCTION DE L'ÉNERGIE
ÉLECTRIQUE

M. Bill Yurko (Edmonton-Est): Madame le Président, ma question s'adresse à un ministre séduisant. Il ne s'agit pas bien sûr du ministre des Finances mais du ministre d'État (Mines).

Le Canada importe actuellement 20 millions de tonnes de charbon annuellement, c'est-à-dire du charbon et du coke métallurgique d'une valeur d'environ 1 milliard chaque année. La chose a des répercussions graves et néfastes sur notre balance des paiements. Le ministre a dit qu'elle était entrain d'élaborer une nouvelle politique concernant l'industrie minière. Quand le ministre et le gouvernement vont-ils annoncer une série de stimulants fiscaux pour rendre compétitif le charbon canadien et qu'on l'utilise notamment dans la région centrale du pays pour produire de l'énergie, et dans l'industrie canadienne en général, pour consommer moins de pétrole?

L'hon. Judy Erola (ministre d'État (Mines)): Madame le Président, je remercie le député de sa question. Il se rend compte bien entendu qu'il s'agit d'une question très compliquée et qu'il faudra beaucoup de temps pour préparer ces mesures. Je peux lui assurer cependant que mes collaborateurs y travaillent et nous espérons que d'ici six ou sept mois nous aurons une idée dans quelle voie nous nous engageons.

● (1150)

Je signale aussi que nous conférerons avec des représentants de l'industrie minière mardi prochain et que nous nous attendons à avoir des entretiens fort utiles.

M. Yurko: Madame le Président, je voudrais poser une question supplémentaire. Je signale au ministre que l'affaire n'est pas tellement compliquée. Tout ce qu'il faut, c'est faire preuve d'un peu de volonté et de courage politique pour prendre des mesures au sujet de l'importation de charbon au Canada.

M. Baker (Nepean-Carleton): Bien envoyé.

M. Yurko: Quand le ministre demandera-t-elle à ses collègues du cabinet d'instaurer des subventions au transport ou d'augmenter les subventions actuelles pour favoriser l'utilisation du charbon de l'est et de l'ouest du Canada pour la production d'énergie en Ontario? Peut-elle nous dire à peu près quand elle s'attaquera à ce problème?

Mme Erola: Madame le Président, je répète que c'est une question bien complexe, car, comme le député le sait très bien, le charbon produit de la pluie acide en brûlant et nous devons tenir compte de cet aspect du problème. De fait, nous devons nous demander s'il est souhaitable d'utiliser plus de stations génératrices fonctionnant au charbon dans cette région. C'est donc une autre question dont il faut tenir compte.